

# I. INTRODUCTION

## I.1 Objectifs de l'étude : méthode et démarche

Dès la redécouverte de ses nombreux écrits, exhumés et listés par Salembier,<sup>1</sup> Pierre d'Ailly (1350–1420) avait volontiers été caractérisé comme un élève de Guillaume d'Ockham,<sup>2</sup> un tenant du nominalisme, un auteur aux accents sceptiques,<sup>3</sup> voire même comme un précurseur de René Descartes. Si Pierre d'Ailly suscite bien une vive curiosité pour sa pensée, il ne manque pas non plus de diviser les esprits à son égard.

S'attachant souvent l'appui de multiples sources pour rédiger ses traités, il sera tantôt qualifié de « l'un des hommes qui ont le plus pensé et écrit durant les vingt-cinq dernières années du XIV<sup>e</sup> siècle et les vingt premières du XV<sup>e</sup> »,<sup>4</sup> tantôt décrit comme un auteur « remarquable par son défaut d'originalité »<sup>5</sup> voire même comme celui dont « le nom signale, pour ainsi dire, la décadence de l'école philosophique de Paris ». <sup>6</sup> Dès lors, quelle attitude adopter face à un penseur qui d'une part a élaboré autant d'écrits, environ 174 en tout – ayant d'ailleurs bénéficié de l'appui de collaborateurs et de secrétaires<sup>7</sup> –, mais d'autre part semble bien souvent ne s'être qu'approprié les idées de ses prédécesseurs ou contemporains ? Comment nuancer pareilles constatations et réinterroger les étiquettes attribuées – parfois un peu trop hâtivement – au cardinal ? Existe-t-il des indices qui permettent de suivre un authentique cheminement intellectuel dans les œuvres du penseur de Cambrai ?

Au vu de l'immense production littéraire du philosophe et théologien, bien des dimensions pourraient focaliser l'attention. Et en effet, durant les dernières années, Pierre d'Ailly a connu un regain d'intérêt : diverses études ont ainsi contribué à mieux cerner certains aspects particuliers de sa pensée, en portant l'accent sur son œuvre logique,<sup>8</sup> sur ses écrits ecclésiologiques,<sup>9</sup> sur ses traités politiques,<sup>10</sup>

1 SALEMBIER, Pierre d'Ailly, 1903, coll. 642–654 et ID., *Le cardinal*, 1932.

2 Cf. PATRONNIER DE GANDILLAC, *Usage et valeur*, 1933, pp. 43–91, ici 45–46.

3 Cf. MANSER, *Drei Zweifler am Kausalitätsprinzip*, 1912, pp. 291–305, 405–437, ici 291. Pierre d'Ailly se voit ainsi rapproché de David Hume.

4 VALOIS, *Un ouvrage inédit*, 1904, pp. 557–574, ici 557.

5 LIEBERMANN, Pierre d'Ailly, 1966, pp. 271–314, ici 312.

6 DUHEM, *Le système du monde*, t. IX, 1958, pp. 76–77.

7 Sur la production et la diffusion de l'œuvre, mais aussi la prudence à adopter face à l'écriture « manuscrite » de Pierre d'Ailly, cf. BRINZEI, *Nouveau survol*, 2019, pp. 275–299.

8 Kaczmarek avait accentué la dominante logique de l'œuvre de Pierre d'Ailly, suggérant même que dans le « *Tractatus exponible* » le navarriste se comprend exclusivement comme un logicien. Cf. KACZMAREK, *Das Verbum « fieri »*, 1985, pp. 133–147, ici 135–137.

9 Cf. PASCOE, *Church and Reform*, 2005.

10 Cf. OAKLEY, *The Political Thought*, 1964.

mais aussi sur sa fascination pour la science astrologique.<sup>11</sup> Récemment, plusieurs études détaillées se sont consacrées aux questions épistémologiques,<sup>12</sup> concernant au premier chef le statut du doute et de la certitude.<sup>13</sup> La question se pose alors de savoir si ces différents éléments de réflexion sont isolés, et uniquement approfondis par Pierre d'Ailly au gré de commentaires universitaires particuliers et de sermons spécifiques, ou s'ils ne font pas partie intégrante d'un projet intellectuel plus général, visé et structuré par l'auteur. Dans notre étude, nous nous proposons d'interroger le projet intellectuel de Pierre d'Ailly et de suivre pas à pas son argumentation, en parcourant ses textes, autour de deux axes de pensée : le microcosme et le macrocosme. Pour ce faire, le plan de l'étude sera le suivant.

En préambule, pour comprendre les défis intellectuels auxquels le cardinal était confronté, il nous faudra rappeler les très nombreuses fonctions académiques, ecclésiastiques, magistérielles et diplomatiques endossées durant sa carrière par le prélat. Suite à la présentation du contexte intellectuel et historique, dans lequel le penseur de Cambrai évolue, nous chercherons à dégager quelques points d'inflexion centraux de son vaste *corpus*<sup>14</sup>. Outre la variété des intérêts poursuivis par le cardinal, son œuvre révèle plusieurs caractéristiques intéressantes : notamment l'emploi du latin et du français, une curiosité insatiable pour toutes les disciplines considérées comme utiles à la théologie et surtout une continuité entre les interrogations. C'est ce dernier aspect que nous retiendrons ici comme fil conducteur. Les questions abordées dans ses traités philosophiques à propos de l'âme sont non seulement réinvesties par d'Ailly dans les écrits spirituels de maturité, mais elles se trouvent complétées par d'intenses études sur l'image du monde. En ce sens, son œuvre laisse entrevoir deux moments réflexifs complémentaires, un premier, axé sur l'âme humaine (microcosme) et un second, axé sur le monde (macrocosme). Aussi, le parcours qui suivra voudrait mettre en dialogue les œuvres traitant du monde, regroupées, selon le souhait éditorial de Pierre d'Ailly, sous le célèbre intitulé de l'« Image du Monde » et celles consacrées à l'âme humaine.

Le programme envisagé – correspondant à l'ordre chronologique des écrits retenus – partira de l'homme et de sa partie la plus digne, à savoir l'âme, pour aboutir à la conception du monde selon Pierre d'Ailly. Sans transformer son *corpus* en un système homogène et fermé, qu'il n'est pas, cette mise en parallèle devrait notamment permettre de préciser les interactions perçues par d'Ailly entre l'homme et l'univers. Ainsi, l'interrogation concernant l'influence céleste sur l'homme,<sup>15</sup> déjà soulevée dans le « Traité sur l'âme », trouvera un écho dans l'étude

11 Cf. SMOLLER, *History, Prophecy, and the Stars*, 1994.

12 Cf. BIARD, *Présence et représentation*, 1992, pp. 459–474, ici 471 : « Avec Pierre d'Ailly, nous avons l'une des plus riches expressions de la réflexion sur la connaissance au XIV<sup>e</sup> siècle » et *infra*, I.2.

13 PERLER, *Zweifel und Gewissheit*, 2006; CALMA, *Pierre d'Ailly : Le commentaire sur les « Sentences »*, 2007, pp. 139–194; ÉAD., *Questiones*, 2013; GRELLARD, *De la certitude*, 2014, pp. 112–120.

14 Un très récent colloque interdisciplinaire organisé à l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres a permis d'illustrer la richesse de la pensée de Pierre d'Ailly. Je remercie chaleureusement les collègues de leurs constructives remarques lors de ces échanges. Les Actes du colloque viennent de paraître, cf. Pierre d'Ailly, *Un esprit universel*, 2019.

15 Cf. PETRUS DE AILLYACO, *Tractatus de anima*, §1, pars 4 et § 15, pars 3.

de plusieurs textes contenus dans l'« Image du Monde » comme le « De legibus et sectis contra superstitiosos astronomos ». Outre la complémentarité des œuvres, la focalisation sur le macrocosme et le microcosme pourra contribuer à identifier certaines sources, privilégiées par le bibliophile Pierre d'Ailly, et dont il reprend à son compte les thèses principales. En considérant les lectures successives qu'il engrange et surtout en observant sa manière de les compiler, on pourra mieux saisir la lente construction de son œuvre et ses techniques de rédaction. Le navarriste ne semble en effet pas s'être contenté de compiler de manière mécanique et irréfléchie les premières sources qui passaient sur sa table de travail, mais plutôt avoir cherché à confronter les meilleurs arguments disponibles, en vue de retenir les thèses les plus probables.

Centrée sur le microcosme, la première partie de cette étude visera à glaner les thèses concernant l'âme, réparties par d'Ailly dans ses différents écrits philosophiques. Même s'il n'a pas commenté le deuxième livre des « Sentences », lieu privilégié pour traiter de l'âme humaine, il traite en détail les questions anthropologiques dans son « Tractatus de anima ». <sup>16</sup> De ce texte universitaire se dégagent non seulement une intense discussion avec Jean Buridan, Grégoire de Rimini ou Guillaume d'Ockham sur les questions noétiques, mais surtout la définition de l'âme avancée par le cardinal. <sup>17</sup> Une fois illustrée la portée programmatique du *Nosce te ipsum* placé dans le prologue du texte, <sup>18</sup> nous compléterons le panorama philosophique dressé par Pierre d'Ailly sur l'âme, en convoquant d'autres textes connexes comme le « Traité sur la Consolation de Philosophie » de Boèce (q. 2) ou encore le « Conceptus ». Dans ce dernier ouvrage se trouve en effet condensé un véritable arsenal d'outils logiques nominalistes, auxquels le penseur de Cambrai ne cessera de recourir. Il emprunte bien sûr un grand nombre de concepts à ses contemporains, à l'image de la notion de *vitalis immutatio* développée par Jean de Ripa, mais en refuse quantité d'autres, à l'instar du *complexe significabile* cher à Grégoire de Rimini. Bref, Pierre d'Ailly élabore une authentique réflexion sur l'âme, usant avec efficacité des outils logiques et exploitant l'analyse sémantique jusque dans ses dernières conclusions. Cette vue d'ensemble des principales thèses afférentes à l'âme et à sa capacité intellectuelle s'ouvrira sur une description de la stratégie argumentative de Pierre d'Ailly, laquelle est empreinte d'une précision terminologique nominaliste et d'une accentuation de la probabilité. Après avoir illustré la complémentarité entre les écrits philosophiques pour dégager la doctrine

16 Une traduction française du « Tractatus de anima », présentée en appendice de la thèse, fait l'objet d'une publication séparée. Sur la chronologie des écrits, voir les nouvelles datations proposées par SCHABEL, *Redating*, 2019, surtout pp. 64–69 et *infra*, chap. II.

17 Cf. *Tractatus de anima*, § 1, pars 3 : *Ex quibus talem possumus animae definitionem colligere : Anima est forma substantialis corporis viventis, potens in eo vitales operationes exercere. Et haec est clara et completa definitio animae.*

18 PETRUS DE AILLYACO, *Tractatus de anima*, Prol. : *Veterum tradit auctoritas divinum fuisse illud Apollinis oraculum « Nosce te ipsum ». Nimis ergo errat, qui se ipsum ignorans alia noscere desiderat. Non potest autem homo noscere se ipsum, si ignoret id, quod in eo est divinissimum, hoc est animam suam, rem in eo Deo simillimam. [...]. Il semble ainsi que « dès l'ouverture, dès les premiers mots d'une œuvre, voire du hors d'œuvre, tout est dit, en cas tout est joué », comme le souligne DALARUN, *Épilogue*, 2000, pp. 639–661, ici 639.*

de l'âme humaine proposée par Pierre d'Ailly, il nous faudra étudier les nombreuses disciplines convoquées par le cardinal dans l'« *Ymago Mundi* » pour développer un modèle interprétatif holistique, capable d'expliquer la place de l'homme chrétien face au contexte spatio-temporel dans lequel il évolue.

Consacrée à l'image du monde (macrocosme), la seconde partie de l'étude consistera à déceler les corrélations établies par Pierre d'Ailly entre l'astrologie, la géographie et la cosmographie, lesquelles contribuent de manière complémentaire à rendre compte de l'*ordo* symbolique du monde. C'est précisément cette dimension symbolique que Pierre d'Ailly accentuera dans son « *Elucidarium astronomicae concordiae cum theologica et historica veritate* », où se trouve une mention symptomatique du lien entre microcosme et macrocosme,<sup>19</sup> et qui fournit une riche clé de lecture pour son œuvre. Les questions des liens de l'homme à l'univers appartiennent en ce sens aux préoccupations qui n'avaient cessé de l'accompagner durant toute sa carrière, depuis les écrits philosophiques jusqu'aux ouvrages de l'« *Ymago Mundi* ». Par son entreprise courageuse de faire coïncider phénomène individuel et histoire générale en une synthèse recourant aussi bien à la philosophie naturelle traditionnelle qu'à la nouvelle géographie, à la science astrologique et aux interprétations eschatologiques comme à la doctrine théologique, Pierre d'Ailly accomplit un pas intellectuel fort novateur.

À l'issue de ce parcours des écrits philosophiques et d'un choix de textes composant l'« *Ymago Mundi* », nous rassemblerons les principales données analysées, visant à illustrer la démarche intellectuelle du maître de Cambrai. Au vu des nombreuses lectures successivement entreprises (de l'« *Opus maius* » de Roger Bacon à la « Géographie » de Ptolémée) et des renvois délibérés effectués par le cardinal entre ses propres œuvres lors de leur révision, il est possible de reconstruire une riche pensée et un authentique projet intellectuel, dont le microcosme et le macrocosme constituent des éléments décisifs.

Pour terminer, et en écho aux éléments rassemblés en ouverture de l'étude sur le contexte intellectuel, la figure du maître Pierre d'Ailly sera éclairée sous l'angle de ses activités au concile de Constance. Il sera ainsi possible de mettre en exergue la manière, dont ce « représentant exemplaire du monde intellectuel scolastique tardif »<sup>20</sup> diffuse ses idées dans le cadre du concile, et même bien au-delà, eu égard à leur vaste réception.

19 Cf. « *Elucidarium astronomicae concordiae cum theologica et historica veritate* », ed. Erhardt Ratdolt, Augsburg 1490 ainsi que l'ancienne impression de Louvain (ca. 1483), ff. 121r–143r, ici § 34. Pour l'analyse de ce texte, voir infra, chap. XIII.

20 Cf. en ce sens VASOLI, *Les débuts de l'humanisme*, 1984, pp. 269–286, ici 273.

*Nimis ergo errat, qui se ipsum ignorans  
alia noscere desiderat*

Pierre d'Ailly, < Tractatus de anima >,  
(ed. Pluta 1987, prologue)

## I.2 Pierre d'Ailly : un intellectuel au cœur de la formation académique

Fort d'un solide bagage universitaire, maître en théologie, au bénéfice de plusieurs prébendes, aguerri aux disputes de l'Université de Paris et instigateur de différentes réformes, Pierre d'Ailly (1350–1420) avait déjà assumé presque une quinzaine de charges importantes avant de consacrer, dans les dernières années de sa vie, nombre d'ouvrages aux questions brûlantes de son époque. Taille de l'œcoumène, prévision de la fin des Temps, interprétation eschatologique du Grand Schisme, voilà autant d'interrogations qui semblaient travailler le cardinal au point de lui faire rédiger presque sans discontinuer des écrits, dont une partie significative fut rassemblée ultérieurement, sous le titre générique d'« Image du monde ».

Avant d'analyser plus particulièrement les traités cosmographiques, astrologiques et géographiques composant l'« Ymago mundi » et de passer en revue les nombreux champs d'investigation explorés par le cardinal de Cambrai, il est intéressant d'éclairer le contexte historique, intellectuel et institutionnel, dans lequel s'élabore sa pensée. En détaillant la formation dont il a bénéficié au Collège de Navarre et à l'Université de Paris, en tenant compte des revers successifs que certaines de ses thèses dites « conciliaristes » ont dû subir avant de finalement pouvoir s'imposer au concile de Constance, en listant les diverses fonctions assumées par le prélat, il est possible de faire ressortir, sous une autre lumière, quelques idées centrales de son *corpus* ; par ce biais, on peut ainsi suivre pas à pas la lente maturation de ses réflexions.<sup>21</sup>

Si dans la liste impressionnante des écrits se reflètent, d'une part, le vaste horizon de ses recherches et de ses lectures et, d'autre part, les obligations d'un prélat français de la fin du Moyen Âge, est-il possible d'établir des liens plus précis entre les œuvres ? Comment comprendre par exemple le fait que ce penseur, en 1410 évêque et aux portes du cardinalat, se soit passionné pour les consonances unissant cosmographie,

---

<sup>21</sup> Sur l'élaboration de l'œuvre et la révision de ses écrits par le cardinal, à la fin de sa vie, cf. infra, XVII. En ce sens, cf. GUENÉE, *Entre l'Église et l'État*, 1987, pp. 261–263 : « Et Pierre d'Ailly, qui allait avoir soixante ans, put, ou dut, consacrer sa dévorante activité à lire, à penser, et à écrire. Il le fit avec une grande fidélité à lui-même. Il avait toujours précieusement conservé ce qu'il avait écrit et ne s'en séparait guère. Et maintenant le vieillard (*senex*) pouvait relire ce que le jeune homme (*juvenis*) avait écrit. Il le fit en prenant ses distances, en exhortant le vieillard à ménager le jeune homme, en annotant, corrigeant et remaniant. Mais rien n'avait changé d'essentiel. La notion de « probable » restait la clé de la philosophie du vieillard comme elle l'avait été de celle du jeune homme. La pensée et l'action du vieillard ne s'expliquaient que par le bouillonnement d'idées qu'avait connu, trente ans plus tôt, à l'université de Paris, le jeune homme ».

astrologie et théologie, alors même que leurs liens avaient si souvent été remis en question, notamment par son contemporain Nicole Oresme ? Pierre d'Ailly élaborerait-il à dessein un cheminement personnel ou reste-t-il tributaire des livres consultés,<sup>22</sup> à l'image de l'« Opus maius » de Roger Bacon, où un tel programme juxtaposant sciences mathématiques et théologie avait déjà été développé ?

En ce qui concerne les écrits étudiés, d'Ailly semble ne pas s'être uniquement contenté, comme il lui est souvent reproché, de « plagier » les savants qui le devançaient, mais bien s'être plutôt évertué à compiler, gloser voire même défendre des thèses qui lui tenaient à cœur. Aussi, essaierons-nous de dégager, au regard des textes analysés, une réflexion philosophique propre à Pierre d'Ailly et de décrypter le projet intellectuel auquel s'est attelé cet esprit sagace et érudit. Le cas échéant, il faudra encore examiner si ses vues ont évolué au cours de ses écrits ou si ses grandes lignes de réflexion se maintiennent.<sup>23</sup> Pour l'heure, attachons-nous dans un premier temps à brosser quelques traits de cet intellectuel du XIV<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècle et à rappeler ses principales fonctions.

### I.2.1 Fonctions et charges

En écho au prologue du « Tractatus de anima » composé par d'Ailly avant 1374 (*Nimis ergo errat, qui se ipsum ignorans alia noscere desiderat*),<sup>24</sup> tâchons de décrire Pierre d'Ailly lui-même, pour ensuite esquisser sa conception de l'homme. À cette fin, il est utile de brièvement consulter les principales mentions de « Petrus de Aylliaco »<sup>25</sup> dans les documents contemporains et de rappeler quelques-uns des traits dépeints par les études historiques consacrées au cardinal. À cet égard, les deux portraits dressés par Louis Salembier et Bernard Guenée<sup>26</sup> ont fait œuvre pionnière, pour arrêter la liste de ses ouvrages et caractériser les activités du prélat, lesquelles ont récemment

22 Sur les sources de Pierre d'Ailly, cf. infra, chap. XI.1 à XIV.2.5. Voir notamment les travaux précurseurs – et depuis améliorés sur certains points, entre autres sur la question des attributions manuscrites – de OUY, Simon de Plumetot, 1979, pp. 353–381, ici 372 ; ID., Le Recueil épistolaire autographe, 1966, p. xvi ; ID., La réponse de Jean de Montreuil, 1964, pp. 351–374, surtout 356–357 et VALOIS, Un ouvrage inédit, 1904, p. 574.

23 Cf. SMOLLER, *History, Prophecy, and the Stars*, 1994, pp. 4–6 : « In sermons, lectures, and treatises, d'Ailly detailed and defended his evolving views on the stars. [...] Because d'Ailly wrote so extensively on the topic, we have an in-depth record of one man's reactions to the study of the stars. Because he was « converted » to astrology late in his life, his writings give us an idea of why a person would turn to the stars for knowledge. For the same reason, d'Ailly's works illustrate a practical program of study in astrology ».

24 Pour une étude spécifique du prologue et du *Nosce te ipsum*, cf. infra, II.1.1.

25 Cf. DENIFLE, CHATELAIN, CUP III, 1896, p. 738 où l'on peut lire dans l'*index personarum* après les quatre orthographes *de Ailliaco*, *de Aylliaco*, *d'Ailli*, *Alliaci* : « *Suessionens. dioec. theol. mag., cancell. Paris* ». Mise à part la désignation française *p. dailly* par exemple au terme des sermons « Ille vos » et « Mansionem », on peut également lire, parmi d'autres orthographes latines, *petrus de elyacho*. Sur la « signature » de Pierre d'Ailly et ses variations, voir les remarques de M. BRÎNZEI, *Questiones*, 2013, pp. XXXVIII–XL et EAD., *Nouveau survol*, 2019, pp. 276–280.

26 GUENÉE, *Entre l'Église et l'État*, 1987, pp. 125–299 (particulièrement 162–171) et pp. 461–477 ; SALEMBIER, *Le cardinal*, 1932.

été éclairées dans une nouvelle biographie.<sup>27</sup> Dans la présentation synthétique qui suivra, les jalons majeurs de sa formation se verront complétés par une liste de ses fonctions et prébendes ainsi que par la description des réformes entreprises par Pierre d'Ailly, sans oublier de mentionner les affaires universitaires et les sermons solennels qui lui sont associés.<sup>28</sup> Pareille contextualisation permettra de mieux cerner les thèses d'un penseur, tout à la fois lié à Compiègne et ancré dans le milieu universitaire parisien, à l'écoute de philosophes emprunts de nominalisme comme des maîtres en théologie, arpentant aussi bien les couloirs académiques que ceux des palais royaux et pontificaux, étudiant dans le silence des bibliothèques et engagé dans nombre de missions diplomatiques. Bref, d'esquisser l'univers de pensée d'un intellectuel qui aura contribué, par son œuvre, à synthétiser les savoirs les plus éclectiques diffusés au tournant des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

### I.2.2 Points cardinaux :

date de naissance, formation, fonctions particulières

La date de naissance de Pierre d'Ailly fait déjà l'objet d'interprétation astrologique. Une mention, succincte mais explicite, formulée par d'Ailly lui-même dans son < Vigintiloquium de concordantia astronomice veritatis cum theologia > (§ 57) fournit quelques précisions quant à sa naissance.

Solum enim contenti sumus dicere de hiis que nostro tempore hucusque facta referuntur maxime a tempore cujusdam conjunctionis trium superiorum planetarum Saturni, Jovis et Martis, de qua in alio tractatu diximus quod fuit anno Christi 1345, die marcii 24, in 10 gradu Aquarii vel prope, [...] Ego si quidem per quinque circiter annos post dictam conjunctionem natus sum. (Cambrai 929, Bibl. mun., ff. 50v-51 et éd. Ratdolt, Augsburg 1490, f. d6v.)

En affirmant qu'il est né environ cinq ans après la conjonction de Saturne, Jupiter et Mars, d'Ailly se réfère bien à l'année 1345. Il suit ainsi les tables alfonsines, selon lesquelles l'année commençait en janvier – et non à Pâques.<sup>29</sup> Selon toute vraisemblance, Pierre d'Ailly vient au monde dans la florissante ville royale de Compiègne en 1350 et grandit dans une famille bourgeoise, dont la maison jouxtait le couvent franciscain. La famille s'appelait Marguerite, mais ajoutera bientôt à son nom le lieu

27 MILLET/MAILLARD-LUYPAERT, *Le Schisme et la pourpre*, 2015. Parmi les études récentes, voir aussi LAMY, *La Pensée de Pierre d'Ailly*, 2013.

28 Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle plusieurs études se sont employées à dresser un portrait de Pierre d'Ailly, à l'image de DINAUX (1824), PAMEYER (1840), CH. A. LEFEBVRE DIT FABER (1868), AUBRELICQUE (1869), DOM GRENIER (1876), TSCHACKERT (1877), FERET (1894-1897), COMTE DE MARSY (1895). On pourrait y ajouter pour le début du XX<sup>e</sup> siècle, GUIGNEBERT (1902) et CHEVALIER (1903). Comme le signale PLUTA, *Utinam haberem hoc !*, 1985, p. 34, n. 11, d'autres portraits se trouvent chez SALEMBIER (1932); MELLER (1954), pp. 1-9; OAKLEY (1964), pp. 8-14 et (1967); BERNSTEIN (1978), pp. 60-81 ou encore OUY (1980). Cette énumération illustre déjà l'intérêt continu suscité par la figure de Pierre d'Ailly ; nonobstant, la liste définitive de ses œuvres n'a pas encore été tout à fait arrêtée (cf. infra bibliographie) et nombre des réflexions du cardinal restent à mettre en lumière.

29 Pour le détail des textes et leur analyse, cf. BOUDET, *Un prélat et son équipe de travail*, 2002, ici p. 129. Il corrige ainsi Guenée qui avait pour sa part estimé qu'il fallait adapter l'affirmation au nouveau style et donc remplacer 1345 par 1346.

d'origine, Ailly en Picardie.<sup>30</sup> Pierre d'Ailly sera baptisé en l'église Saint-Antoine de Compiègne, dépendant alors du diocèse de Soissons, et où une chapellenie avait été fondée par l'arrière-grand-père de Pierre. Ce dernier connaîtra un environnement marqué par des conditions difficiles et nombre de césures, dont notamment la bataille de Crécy, perdue par les Français en cette année 1346, la propagation de la peste en Europe, des tremblements de terre, à l'instar de celui de Bâle, ainsi que le Grand Schisme – contre lequel d'Ailly s'engagera activement.

Quittant sa ville de Compiègne vers 1364, Pierre d'Ailly, né Pierre Marguerite,<sup>31</sup> entame des études à Paris, où il a le privilège de résider dans le collège fondé par la reine Jeanne de Navarre en 1304.<sup>32</sup> Ce foyer intellectuel qui verra défilier sur ses bancs des penseurs comme Jean Gerson, Nicolas de Clamanges, Jean de Montreuil, Gérard Machet, Jean Courtecuisse ou Gilles Deschamps<sup>33</sup> le nourrira presque autant que l'*alma mater*, où il obtiendra en 1367 la licence de la Faculté des Arts. Il deviendra maître régent au Collège de Navarre en 1368 et pourra, dès septembre de cette même année, suivre les cours de la Faculté de théologie. Clerc du diocèse de Soissons – comme d'ailleurs le maître présidant alors à la destinée du prestigieux Collège de Navarre, Simon Fréron<sup>34</sup> – il rejoindra par la même occasion la nation dite française, dont les documents officiels étaient déposés en ce même Collège de Navarre. D'Ailly y enseignera les « arts » parallèlement à toute sa formation théologique initiale, soit de 1368 à 1374. Fait marquant, l'ensemble des cours dispensés a été soigneusement conservé, et notamment par le maître en personne qui s'appliquait à retravailler ses écrits.<sup>35</sup> Admis comme bachelier à la faculté de théologie,<sup>36</sup> il effectuera selon l'usage

- 30 Si l'origine picarde du nom 'Ailly' apparaît comme établie, la situation précise du lieu reste problématique. Alors que Ailly-le-Haut-Clocher, près d'Abbeville, avait été suggéré (même comme lieu de naissance, cf. TSCHACKERT, Peter von Ailli, 1877, pp. 367–369), Ailly-sur-Noye était géographiquement moins loin de Compiègne. Cf. SALEMBIER, *Le cardinal*, 1932, p. 16 et GUENÉE, *Entre l'Église et l'État*, 1987, p. 126. MILLET/MAILLARD-LUYPAERT, *Le Schisme et la pourpre*, 2015, pp. 11–14, rappellent qu'il existait au moins trois lieux désignés comme 'd'Ailly' en Picardie et précisent que Pierre d'Ailly voit le jour à Compiègne, rue des Domeliers. À propos d'un autre auteur, dénommé Gauthier d'Ailly, provenant vraisemblablement d'Ailly-sur-Noye, cf. ROSIER-CATACH, *Un sophisme grammatical modiste*, 1989, pp. 181–232, ici 181.
- 31 Dans le manuscrit (Bibl. de Cambrai, 954, f. 1) la représentation de Pierre d'Ailly, agenouillé en prière devant Marie tenant l'Enfant Jésus, comprend également ses armoiries, où l'on distingue en alternance avec trois lions sur fond doré, six marguerites sur fond argenté. Un portrait, aujourd'hui perdu, de Pierre d'Ailly ornait sans doute un vitrail du collège de Navarre : cf. TSCHACKERT, Peter von Ailli, 1877, pp. 367–369 qui renvoie en ce sens à la description des armoiries faite par FISQUET, *La France pontificale*, 1870, p. 216. Les armoiries se retrouvent aussi sur sa sépulture à Cambrai, cf. NYS, *Le monument funéraire*, 2019, pp. 170–171.
- 32 Cf. GOROCHOV, *Le collège de Navarre*, 1997 ; DE LAUNOY, *Regii Navarrae Gymnasii Parisiensis Historia*, 1677, ainsi que OUY, *Le collège de Navarre*, 1975, pp. 275–299. Sur cet épisode, cf. *Chronique du Religieux de Saint-Denys*, vol. VI, 1852, pp. 234–235.
- 33 Cf. BERNSTEIN, *The Blanchard Affair*, 1978, pp. 65–66.
- 34 Pour cette remarque, MILLET/MAILLARD-LUYPAERT, *Le Schisme et la pourpre*, 2015, pp. 16–17.
- 35 Sur la technique de travail de Pierre d'Ailly, cf. GUENÉE, *Entre l'Église et l'État*, 1987, p. 136 : « C'est Pierre d'Ailly lui-même qui a mis le plus grand soin à conserver tous ces exercices scolaires. Toute sa vie, il les a relus, corrigés, réutilisés. Ce qui prouve à la fois une rare fidélité à lui-même, et une précoce conscience de soi ».
- 36 Cf. *Rotuli Parisiensis*, éd. Courtenay, vol. 2, p. 460, auquel renvoie CALMA, *Pierre d'Ailly : Le commentaire sur les « Sentences »*, 2007, p. 139, n. 2.

ses deux années de lectures bibliques en 1374–1376, dédiant notamment son attention durant la première année, parmi d’autres textes, au « Cantique des Cantiques », puis l’année suivante à l’Évangile de saint Marc, avant de commenter les « Sentences » de Pierre Lombard en 1377–1378. Suivront encore la licence et le doctorat en théologie, grâce auxquels il se verra décerner la *licentia docendi*. Finalement, le 10–11 avril 1381,<sup>37</sup> Pierre d’Ailly sera officiellement nommé maître en théologie et assumera les nombreuses fonctions qui lui incomberont.

Dès le début de sa formation, d’Ailly n’avait pas rechigné à remplir différentes tâches.<sup>38</sup> Ainsi le 21 octobre 1372 avait-il été choisi comme procureur de la nation française. En 1379, il fut désigné pour remettre le *rotulus* de cette nation à Clément VII lequel, disposant du soutien du roi de France Charles V († 1380), avait établi sa Curie à Avignon.<sup>39</sup> Le 20 mai 1381, il revenait encore à ce jeune théologien d’annoncer officiellement la décision commune des quatre facultés de réunir un concile général, pour tenter d’éradiquer le schisme – un objectif qui ne cessera de le préoccuper sa vie durant.

Une fois son *cursus* accompli, d’Ailly avait officié comme chanoine à Noyon dès 1381, mais n’y serait, selon toute vraisemblance, pas resté plusieurs années, occupant assez rapidement des fonctions d’enseignement au Collège de Navarre, dont il sera nommé recteur, par décret royal, en 1384; il restera d’ailleurs à sa tête entre 1384 et 1389.<sup>40</sup> À peine installé, il édictera aussitôt des « Regulae, ordinations, et observationes Collegii Navarrici » (1384) pour cette prestigieuse institution. Il n’abandonnera la charge de recteur à un proche, Gilles des Champs, au printemps 1389 qu’en raison d’une nomination encore plus honorifique, celle d’aumônier, puis secrétaire du roi Charles VI. Une nomination à laquelle ses sermons n’étaient pas tout à fait étrangers, comme par exemple celui du 21 mars 1389 où Pierre d’Ailly influence le choix du roi de se séparer de son aumônier dominicain – un ordre dont plusieurs illustres représentants n’étaient pas enclins à admettre l’Immaculée Conception de la Vierge Marie. Pierre d’Ailly remplacera Guillaume de Volan à la fonction d’aumônier du roi, alors qu’un autre Navarriste, Michel de Crenay, était désormais confesseur du roi.<sup>41</sup> L’*alumnus* Pierre d’Ailly continuait à marquer,

37 Cf. DENIFLE, CHATELAIN, CUP III, Paris 1896, p. 259; GLORIEUX, Les années d’études, 1977; SCHABEL, Redating, 2019, p. 65.

38 Nombre des informations de ce chapitre sur le parcours de Pierre d’Ailly ont pu être synthétisées à partir de l’exposé détaillé de GUENÉE, Entre l’Église et l’État, 1987, lequel a pu être complété avec le récent travail de MILLET/MAILLARD-LUYPAERT, Le Schisme et la pourpre, 2015.

39 Les demandes concernant Pierre d’Ailly se lisent dans des *rotuli* datant de 1371, 1375 et 1379. Les textes sont produits dans *Rotuli Parisiensis*, éd. Courtenay, vol. 1, p. 379, 460 ; cf. aussi GOROCHOV, Le collège de Navarre, 1997, p. 580.

40 Il fera même « agrandir la maison en faisant construire l’aile dite d’Ailly », comme le note BURON, Ymago Mundi, 1930, vol. 1, p. 65. Cf. TSCHACKERT, Peter von Ailli, 1877, p. 66; pour de nouvelles précisions sur le probable enseignement de Pierre d’Ailly au Collège de Navarre avant 1384, MILLET/MAILLARD-LUYPAERT, Le Schisme et la pourpre, 2015, ici pp. 26–30.

41 Cf. GUENÉE, Entre l’Église et l’État, 1987, p. 199, 244 et TSCHACKERT, Peter von Ailli, 1877, pp. 75–77. Sur la fonction de l’aumônier, cf. MOLLAT, L’aumônier du roi, 1939, pp. 514–525. Pierre d’Ailly rappelle d’ailleurs dans son discours tenu devant le roi en date du 11 décembre 1406 : « Je fu premierement vostre noury en vostre College de Navarre. Après de vostre grace me faisent vostre Aumosnier », un extrait cité par SALEMBIER, Les œuvres françaises, 1907, p. 72.

directement ou indirectement, de son empreinte cette école parisienne,<sup>42</sup> puisque le confesseur du roi nommait en personne les boursiers du Collège, fondé par l'épouse de Philippe le Bel, la reine Jeanne, laquelle avait hérité du comté de Champagne.<sup>43</sup> Le 16 juin 1389, d'Ailly délégué par l'Université et le roi, prononcera à nouveau un discours en terre avignonnaise devant le pape Clément VII, lui demandant de béatifier Pierre de Luxembourg – son ancien élève, auquel on prêtait de nombreux miracles. En date du 7 octobre 1389, d'Ailly sera nommé chancelier de l'Université de Paris par le pape Clément VII, devant qui il réitérera sa demande de béatification. Durant les années suivantes, le rythme des nominations s'accélère encore. En 1391, d'Ailly est désigné comme archidiacre de Cambrai par l'archevêque de cette ville, André de Luxembourg, auquel il succédera d'ailleurs bientôt. Dès 1394, Pierre d'Ailly renoncera pourtant au titre de grand archidiacre de Cambrésis<sup>44</sup> et assumera la charge de trésorier de la Sainte-Chapelle. Ce dernier titre lui avait d'ailleurs permis, avant même sa nomination comme évêque, de déjà célébrer la messe, revêtu des habits épiscopaux.<sup>45</sup>

Cette année-là Charles VI chargera son aumônier, Pierre d'Ailly, de transmettre les congratulations royales au pape Benoît XIII pour son élection. Accouru en terre avignonnaise dès octobre 1394, d'Ailly soumettra en outre le 13 décembre de cette même année un *rotulus*, sur lequel était inscrit en bonne place six de ses familiers, parmi lesquels Nicolas de Clamanges – cet ami qui l'avait recommandé au pape quelques semaines auparavant. Cet échange de procédés « entre amis » pourrait même remonter à une période antérieure : la mauvaise gestion du Collège de Navarre par Cosme Courtilier avait donné à Pierre d'Ailly, ancien recteur de l'institution royale, l'occasion de proposer autour des années 1390 Nicolas de Clamanges à cette charge d'administrateur.<sup>46</sup> En tout, Pierre d'Ailly présentera durant l'hiver (octobre 1394 – février 1395) pas moins de trois *rotuli* au pape, tous acceptés.<sup>47</sup> Désormais opposé

42 En tous les cas, Michel de Crenay, Pierre d'Ailly et Pierre Mignot qui officient comme aumônier ou confesseur du roi sont tout trois pensionnaires du Collège de Navarre, comme le relève DE LA SELLE, *Le service des âmes*, 1995, pp. 109–110.

43 Et GUENÉE de préciser, *Entre l'Église et l'État*, 1987, p. 134 : « Certes, Compiègne n'était pas tout à fait en Champagne, mais la règle de l'origine géographique des boursiers souffrit de nombreuses exceptions. Certes, les parents de Pierre d'Ailly n'étaient pas pauvres, mais les parents des 'pauvres écoliers' accueillis au collège n'ont pas tous, en fait, été dans la misère ».

44 Cf. MAILLARD-LUYPAERT, *Entre soustraction et restitution d'obédience*, 2003, p. 15.

45 Il ne portait toutefois pas la crosse, comme le relève BURON, *Ymago Mundi*, 1930, vol. 1, p. 62, qui ajoute : « Il a fondé à la Sainte Chapelle un obit à la fête de Saint Pierre et de Saint Paul. [...] Même en 1739 on trouve dans une ordonnance de l'archevêque de Paris pour la réduction des messes et autres services du collège de Navarre, qu'il était encore célébré des messes pour Philippe le Bel, Jeanne de Navarre sa femme et Pierre d'Ailly ».

46 Cf. DE LA SELLE, *Le service des âmes*, 1995, pp. 203–204 et COMBES, *Sur les « Lettres de consolation »*, 1940–1942, pp. 359–389.

47 Cf. GUENÉE, *Entre l'Église et l'État*, 1987, p. 468, n. 329 : « Ces trois *rotuli* sont partiellement publiés ou simplement signalés dans Denifle et Chatelain, *Chartularium*, IV, 4–5. Les originaux sont aux Archives du Vatican : Reg. Suppl. 88 (ancien 83), f<sup>o</sup>. 31 ; Reg. Suppl. 84 (ancien 79), f<sup>o</sup> 187v<sup>o</sup>–189r<sup>o</sup> ; Reg. Suppl. 86 (ancien 81), f<sup>o</sup> 78 v<sup>o</sup>. [...] » et pp. 208–210, où se trouvent mentionnés quelques-uns des bénéficiaires : comme ses neveux et clercs du diocèse de Soissons Pierre d'Ailly (l'aîné), Henri d'Ailly, Raoul le Prestre, des proches parents du diocèse d'Amiens comme Firmin le Maire, Pierre le Maire, Hugues le Maire et Jean le Maire, des familiers comme Pierre Sansonnet,